

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

1995/6

Déclaration de Maladie : N° P19-0019307

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 406 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : QANDIL

Date de naissance : 01/01/1935

Adresse : CRABRANC

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/03/2004

Nom et prénom du malade : QANDIL Béma Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Adultes - Enfants

Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca

Ex médecin à l'hôpital 20 Août - Casablanca

Membre de la Société Française d'ophtalmologie

Membre de la Société Européenne de la Cataracte et la Chirurgie Réfractive

Diplôme de Contactologie - Université de Versailles - Paris

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

طبيب سابقا بمستشفى 20 غشت - البيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لطب و جراحة العيون

عضو الجمعية الأوروبية لجراحة الساد (الجلالة)

والجراحة الإنكسارية

دبلوم العدسات اللاصقة جامعة فرساي باريس

Casablanca, le : ٢٢/٠٣/٢٤

الدار البيضاء في :

Mme QANZIL Fatima

Requête n°... du l'angiographie
rétinienne

- - Hémorragie maculaire
 - Aspect de DMU

Mme - Aspect de DMU

a morphique

Dr By EL MUSTAPHA
OPHTHALMOLOGISTE
et des Forces auxiliaires
BourNazil

شارع القوات المساعدة، بورنازيل ، بلوك 5 ، رقم 8 ، الطابق الثاني. (قرب المقاومة 67 سابقا). الدار البيضاء

Bd des forces auxiliaires, Bournazil, Bloc 5, N° 8, 2ème étage (à côté de l'ex arrondissement 67). Casablanca



05 22 02 37 27



06 50 79 82 23



@elmustapha.by@gmail.com



Adultes - Enfants

Lauréat de la faculté de médecine de casa

Ex médecin à l'hôpital 20 Août - Casablanca

Membre de la Société Française d'ophtalmologie

Membre de la Société Européenne de la Cataracte et la Chirurgie Réfractive

Diplôme de Contactologie - Université de Versailles - Paris

الدكتور المصطفى بي

أخصائي طب و جراحة العيون

كبار - أطفال

خريج كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

طبيب سابقا بمستشفى 20 غشت-البيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لطب و جراحة العيون

عضو الجمعية الأوروبية لجراحة الساد (الجلالة)

و الجراحة الإنكسارية

دبلوم العدسات اللاصقة جامعة فرساي باريس

الدار البيضاء في :

Casablanca, le :07 mars 2024

Mme QANDIL Fatima

Angiographie rétinienne à la fluorescéine

Dr BY EL MUSTAPHA
OPHTALMOLOGISTE
et des Forces Auxiliaires
Bournazel n° 8 Casablanca

شارع القوات المساعدة، بورنازيل ، بلوك 5 ، رقم 8 ، الطابق الثاني. (قرب المقطعة 67 سابقا). الدار البيضاء

Bd des forces auxiliaires, Bournazil, Bloc 5, N° 8, 2ème étage (à côté de l'ex arrondissement 67). Casablanca



05 22 02 37 27



06 50 79 82 23



@elmustapha.by@gmail.com



CLINIQUE NOUR D'OPHTALMOLOGIE CASABLANCA

مصحة النور للعيون الدار البيضاء

• CNOC •



F A C T U R E

N° 3 098 / 2024 du 12/03/2024

Nom patient	QANDIL FATIMA	Entrée 12/03/2024	Sortie 12/03/2024
Prise en charge	PAYANT		

DR. BY EL MUSTAPHA (OPHTALMOLOGISTE)

ANGIOGRAPHIE

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
FRAIS CLINIQUE ANGIOGRAPHIE	1,00		400,00	400,00
			Sous-Total	400,00
Total Frais Clinique				400,00
PRESTATIONS EXTERNES				
DR. BY EL MUSTAPHA (ophtalmologiste)	1,00	K	800,00	800,00
			Sous-Total	800,00
Total prestations externes				800,00

Total général 1 200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	1 200,00				1 200,00	0,00

CLINIQUE NOUR D'OPHTALMOLOGIE
28, Angle Rue des Palmiers et Route des Facultés, Oasis - Casablanca
Tél.: 05 22 23 49 89 LG / Fax: 05 22 23 49 87 • E-mail : cliniquenour01@gmail.com
090060914 • Patente : 34751148 • I.F. : 40143077 • CNSS : 8282733 • I.C.E : 002782953000058 • AttijariWafaBank : Agence Av. 2 Mars - RIB : 007 780 0001227000000605 67



INPE 090060914

**CLINIQUE NOUR
D'OPHTHALMOLOGIE
CASABLANCA**



مُسْحَة الْبَصَر
لِلْعَيْنَوْنَ
الْدَارُ الْبَيْضَاءُ



La CNOC est certifiée
ISO 9001 V 2015



✓ Consultation ✓ Exploration ✓ Chirurgie

28, Angle Rue des Palmiers et Route des Facultés,
Oasis - Casablanca **E-mail :** cliniquenour01@gmail.com
Tél. : 05 22 23 49 89 **LG** **Fax :** 05 22 23 49 87

Localisez-moi



MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

- Chirurgie vitréo-rétinienne et endo-oculaire
- Chirurgie des décollements de rétine
- Chirurgie de la cataracte par phaco-émulsification (Laser)
- Chirurgie des paupières et voies lacrymales
- Adaptation des lentilles de contact
- Kératocône et Cross linking
- Esthétique du regard
- Consultation réfractive
- Chirurgie des glaucomes
- Chirurgie du strabisme
- Chirurgie pédiatrique

EXPLORATIONS OCULAIRES

- OCT Spectral Domain
- Rétinographe et Angiographe ultra grand champ CLARUS
- Echographie Oculaire en mode A, B & UBM
- Laser Argon Multispot PASCAL
- Centre d'orthoptie et rééducation
- Laser Argon Monospot
- Angiographies (Fluo/ICG)
- Topographie Cornéenne
- Biométrie
- Pachymétrie
- Microscopie spéculaire
- Champ visuel
- Laser YAG
- Laser SLT
- Laser IP